Activités de l'IRE en rapport avec la discipline

Suite à la loi du 7 décembre 2016 , l'IRE n'est plus responsable en matière de discipline. Conformément à la loi, les instances disciplinaires ont traité les derniers dossiers en cours, dont les statistiques sont reprises ci-dessous :

	2014	2015	2016	2017	2018
Décision de renvoi disciplinaire par la CRME	19	12	25	0	0
Origine contrôle de qualité	13	6	16	0	0
Origine surveillance	6	6	9	0	0
Origine administration	0	0	0	1	1
Interventions du Conseil dans les dossiers disciplinaires					
Commission de discipline	19	18	27	10	2
Commission d'appel	13	13	11	13	6
Intervention dans des dossiers de la Cour de cassation	–	2	2	–	–
Intervention dans des procédures civiles et administratives	1	3	2	0	0